

Intervention de Jean-François Gayraud devant la commission spéciale du parlement européen sur « la criminalité organisée, la corruption et le blanchiment de capitaux » (CRIM), le 19 juin 2012 à 11h00¹.

Sujet :

Assessing the extent and impact of organised crime in the EU

L'Union européenne est confrontée à **quatre défis** criminels de *niveau stratégique* :

1° D'abord, l'UE doit faire face à l'action de **grandes organisations criminelles** transnationales, ou endogènes ou exogènes. Certaines représentent plus que des phénomènes de banditisme classique puisqu'il s'agit de mafias, au sens criminologique du terme, c'est-à-dire de véritables sociétés secrètes. Ce banditisme et ces mafias présentent quatre particularités :

- Première particularité : ces organisations criminelles sont **poly criminelles**, c'est-à-dire sans spécialités, donc aptes à s'investir de manière opportuniste et pragmatique dans tous les marchés criminels se présentant, et ce dans des logiques de pure prédation. Dès qu'une occasion se présente, ces groupes criminels sophistiqués les investissent, qu'il s'agisse d'activités traditionnelles ou de crimes économiques et financiers innovants. Une même entité criminelle peut tour à tour racketter, trafiquer des drogues, vendre des contrefaçons, ou truquer en ligne des paris sportifs. Les criminels n'ont pas de spécialité : ils passent d'une activité criminelle à l'autre par calcul cout/bénéfice. Notre attention doit donc se porter moins sur un type d'activité criminelle que sur les professionnels du crime eux-mêmes menant des carrières au sein de groupes plus ou moins structurés.
- Deuxième particularité : ces grandes organisations sont souvent **territorialisées**. Elles ont une capacité à s'enraciner et à créer un environnement qui leur devient vite favorable. Elles se créent des biotopes criminels. Ces logiques territoriales sont décisives car elles expliquent la puissance de ces groupes. Cependant ces territoires criminels ne sont pas figés mais en expansion. On sait comment dans une poussée géopolitique caractéristique les quatre mafias italiennes et les clans albanophones se sont répandus dans toute l'Europe en quelques décennies. Au final, des pans

¹ Les propos et réflexions tenus sont propres à leur auteur, n'engagent aucunement les institutions mentionnés et ne représentent nullement une position officielle.

entiers du territoire européen sont profondément criminalisés et donc en voie d'*effondrement* ; quand ce ne sont pas directement des structures étatiques. Combien d'Etats mafieux ou criminels l'Europe géographique abrite-t-elle ? Cet effondrement territorial est mal connu car silencieux.

- Troisième particularité : ces organisations sont particulièrement **résilientes**, c'est-à-dire d'une part adaptatives face aux changements sociaux économiques et d'autre part très résistantes à la répression. Les Etats parviennent souvent moins à les éradiquer qu'à les réguler.
- Enfin, quatrième particularité : ces organisations gèrent des **flux financiers** d'ampleur macro économique pouvant influencer en profondeur la vie politique, économique et sociale. Elles ont un PIB parfois supérieur à certains petits pays.

Ces quatre particularités expliquent pourquoi ces grandes organisations criminelles sont de véritables puissances globales. Le crime organisé ne peut plus être analysé en termes de *marginalité* sociale. Il s'agit d'un phénomène de *pouvoir*.

Il y a ainsi une véritable géographie criminelle de l'Europe. Cette cartographie est largement insoupçonnée et souligne par exemple la présence d'un *arc mafieux en Méditerranée du Nord*, dont les principaux acteurs criminels sont les mafias italiennes, albanophones et turques qui ont depuis longtemps débordé leurs bastions naturels et ont su s'imposer plus au Nord. A ce titre, il convient, pour l'avenir proche, d'observer l'évolution d'une zone grise, aux portes de l'Europe, génératrice de grands désordres criminels : la vaste bande sahélienne.

2° Deuxième défi, ensuite : l'UE doit faire face à des **prédations financières** d'ampleur macro économique. A ce titre, trois remarques s'imposent :

- Première remarque : les marchés financiers dérégulés de manière aveugle sont des **proies faciles** pour les appétits criminels. On citera pour mémoire un exemple récent : la gigantesque fraude à la taxe carbone dont le préjudice pour le seul budget de l'Etat français s'est élevé à 1,5 milliards d'euros et pour l'Europe à environ 5 à 6 milliards d'euros.
- Deuxième remarque : **la lutte contre le blanchiment de l'argent** du crime organisé et de la corruption est un *échec* complet. Il faut ici souligner le rôle pernicieux joué par les paradis fiscaux et bancaires (très présents en Europe) et par la banalisation des instruments juridico financiers destinés à rendre anonyme l'origine des flux financiers (trusts, fiduciaires, etc.).
- Troisième remarque, enfin : certains acteurs des marchés financiers et bancaires sont aussi parfois des **prédateurs**. Les méga escroqueries sur les

marchés initiés par des « criminels en cols blancs » se multiplient. Par ailleurs, la plupart des grandes crises financières des 30 dernières années sont le fruit de politiques de dérégulation qui furent criminogènes. La bulle immobilière américaine dite des subprimes comportait une dimension majeure de fraudes dont l'essentiel fut initiée là aussi par des banquiers et des financiers, d'ailleurs à ce jour impunis.

3° Troisième défi : l'UE est confrontée à un **cyber espace** en grande partie anémique. Ce cyber espace est un territoire très vulnérable aux entités criminelles et ce en raison de ses particularités : il est transnational, fluide, furtif et opaque. Toutes les grandes infractions qui se commettaient hier encore dans le monde réel se déplacent ainsi, en tout ou parti, dans cet espace virtuel sans régulation crédible. Un exemple : l'économie du sport se financiarise à grande vitesse du fait du développement des paris sportifs en ligne ; or ces paris font l'objet d'un trucage de grande ampleur par le crime organisé à travers des sites de paris plus ou moins légaux disséminés un peu partout sur la planète.

4° Enfin, quatrième défi : l'UE doit faire face aux **conséquences de la crise financière** née de l'éclatement de la bulle immobilière américaine. Cette crise aux effets durables représente un *effet d'aubaine* de portée historique pour le crime organisé. Il y a deux raisons à cet effet d'aubaine. D'abord, les Etats exsangues sont tentés de réduire les budgets consacrés à la lutte contre les criminalités organisée et en col blanc : moins de policiers, de douaniers, de juges, etc. Par ailleurs, les entreprises industrielles et financières, quelque soit leur taille, ne peuvent plus accéder aisément au crédit bancaire légal car les banques, en défaut de liquidités ou de solvabilité, prêtent moins. Ces entreprises industrielles ou financières, surtout les plus petites, vont donc naturellement se financer vers le *shadow banking* du crime organisé. De manière permanente, le monde criminel dispose en effet de masses d'argent aptes à se blanchir immédiatement. Le crime organisé accélère ainsi sa pénétration de l'économie légale.

Les conséquences de ces phénomènes criminels sont souvent invisibles mais profondes et durables. Soulignons ici la grande différence avec les actes criminels qualifiés de terrorisme. Le terrorisme est visible mais d'une létalité relativement faible, là où le crime organisé ou en col blanc est par nature discret mais d'une grande létalité directe et indirecte. A la différence du terrorisme, le crime organisé sait se rendre invisible et passer sous le radar de la médiasphère. Or on sait que dans la « société de l'information et de la communication », ce que la médiasphère ne perçoit pas à sa juste mesure a toutes les chances de se développer impunément.

De manière fondamentale, le crime organisé fausse le fonctionnement des systèmes politiques par le jeu de la *corruption systémique* et la formation de véritables *bourgeoisies criminelles*. Il transforme aussi le fonctionnement des marchés économiques et financiers, au profit de ses acteurs les moins honnêtes : la « main invisible » est remplacée par une « main criminelle » qui déforme toutes les règles, avec des dégâts réels sur le budget des Etats, la santé des consommateurs, l'environnement ou encore le développement économique. Le crime organisé tue, mais aussi détruit et paupérise.

Cependant, la dangerosité réelle du crime organisé est peut-être encore insoupçonnée. Le crime organisé est en effet en pleine *mutation* au plan mondial. Il *s'hybride et converge* en direction de deux univers jusque là relativement éloignés de lui : d'une part avec le terrorisme et d'autre part avec la criminalité en col blanc. On peut ainsi se demander si nous ne voyons pas apparaître des formes inédites de « criminalité organisée en col blanc ».

Notre vigilance aux mutations du crime organisé doit être d'autant plus forte que le *contexte* actuel est favorable à son expansion. Six circonstances ou facteurs à dimension historique et macro économique doivent être rappelées brièvement :

- *La balkanisation ou fragmentation du monde.* Nous sommes passés depuis 1945 d'une quarantaine d'Etats à environ 200 aujourd'hui, dont un grand nombre sont des « Etats Potemkine », des Etats vides de puissance, fragiles et vulnérables aux forces criminelles organisées.
- *La globalisation ou mondialisation.*
- *La marchandisation et la financiarisation généralisées.*
- *La dérégulation dogmatique des marchés.* La dérégulation est criminogène en ce sens qu'elle crée des incitations et des opportunités criminelles de grande ampleur.
- *L'effet de diversion* provoqué par la lutte anti terroriste.
- Enfin, *les conséquences de la crise financière*, déjà évoquées précédemment.

En conclusion, dans le monde chaotique post guerre froide, le crime organisé représente un véritable *défi stratégique*, dépassant les juridictions des seuls organes répressifs et judiciaires, d'ampleur géopolitique et macro économique. Des succès durables contre le crime organisé en Europe ne pourront être acquis qu'à deux conditions :

- D'abord, un travail permanent à la fois de *connaissance* fondamentale et de *pédagogie* afin de sortir de *l'aveuglement*. On ne combat pas ce que l'on ignore, ce que l'on nie ou ce que l'on relativise. Là, le travail des universitaires et des commissions d'enquête parlementaire est fondamental afin de servir d'aiguillon tant pour les décideurs que pour les opinions publiques.
- Ensuite, une priorité donnée au *renseignement*. Il faut sortir des logiques de travail purement réactives, au profit de méthodologies intellectuelles et opérationnelles pro actives.

Jean-François Gayraud est docteur en droit (Université Paris 2 La Sorbonne), diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (IEP) et diplômé de l'Institut de criminologie de Paris. Ancien élève de l'Ecole Nationale Supérieure de Police (ENSP), il est commissaire divisionnaire en fonction au Conseil Supérieur de la Formation et de la Recherche Stratégiques (CSFRS). Il a publié de nombreux articles et livres traitant de criminologie et de géopolitique. Il est l'auteur entre autre de :

- *Le monde des mafias. Géopolitique du crime*, Odile Jacob, 2005 (traduit en italien : *Divorati dalla Mafia, Geopolitica del terrorismo mafioso*, Elliot Edizioni, 2010. Traduit en espagnol : *El G9 de las mafias. Geopolitica del crimen organizado*, Urano/Tendencias editores, 2007).
- *La grande fraude, Crime, subprimes et crises financières*, Odile Jacob, 2011.

- *Le renseignement criminel*, avec François Farcy, CNRS éditions, 2011.
- *Géostratégie du crime*, avec François Thual, Odile Jacob, 2012.